



HENT AR SKOLIDI N°2

Le chemin des écoliers n°2
arzmael.fr

NOUVELLE COUR

Une nouvelle cour bien appréciée par nos élèves ! Après plus d'un mois d'école, nous sommes plutôt très satisfaits de ce nouveau fonctionnement de cour. Nous voyons de belles valeurs partagées entre petits et grands (coopération, respect mutuel, entraide). Nous constatons également moins de situations violentes (coups portés). Les élèves développent également leur esprit de créativité avec les nouveaux jeux sur la cour.

Les délégués de classe, élus cette année, continueront à travailler sur le bien être à l'école. Nous ne doutons pas qu'ils auront de nouvelles idées à nous transmettre.

KIG HA FARZ

Petit retour sur cette première manifestation de l'année scolaire organisée par l'APEL.

Plus de 350 repas ont été distribués hier. Très belle réussite !

Un très grand bravo et MERCI à l'équipe APEL et aux nombreux parents bénévoles présents sur ces deux jours.



Un grand bravo également aux enfants pour leur vente de gâteaux « maison » pour financer leur séjour en classe d'Art et en immersion langue bretonne.

Pour information, l'APEL joue un rôle primordial à l'école en permettant de financer une bonne partie des activités scolaires de vos enfants. Sans action ou manifestation, nous ne pourrions pas accomplir tous nos beaux projets.

Cette année, l'APEL a décidé de financer la moitié du séjour « Classe d'Art » pour nos CP-CE1 monolingues ainsi que la moitié du séjour en « immersion langue bretonne » pour nos CE-CM

bilingues. Elle a validé également lors de sa dernière réunion plusieurs projets proposés par l'équipe éducative.

Toutes les classes auront donc la chance de s'initier à 8 séances de danse avec l'association Ar(t)icoche durant les mois de mai-juin avec restitution à la kermesse (budget de 5744€).

Les classes de maternelle participeront également au projet « école et cinéma » avec 3 séances de cinéma prévues dans l'année. Plusieurs autres petits projets ont été également validés.

Les projets sportifs sont également reconduits (voile, natation, équitation). Cette année, ce sont deux classes qui se rendront au Blue Nash de Trézien (les CP mono et les GS/CP bil), la classe bilingue y allant une fois tous les deux ans.

En résumé, ce sont **plus de 30 000€ de projets validés** cette année par l'APEL.

Un grand merci au nom de tous les enfants et de l'équipe éducative !

Si vous aussi, vous souhaitez vous investir pour vos enfants, n'hésitez pas à rejoindre une des deux associations de l'école. Des besoins plus importants se font ressentir à l'OGEC qui gère avec moi-même toutes les questions liées à l'immobilier et au personnel de l'école.

Un grand merci à tous les parents investis depuis plusieurs années et à tous ceux qui décideront de les rejoindre. Pour ceux qui souhaitent intégrer une de ces deux associations, il est important que vous soyez présent à l'assemblée générale.

L'AG de ces deux associations aura lieu le

MARDI 12 NOVEMBRE à 20h30 à l'école.

Nous comptons sur votre présence.

SALLE LECTURE :



MARDI 12 NOVEMBRE



Petite nouveauté d'octobre : l'ouverture de la salle « bocal » tant attendu par les enfants ! Après un travail de réaménagement et d'investissement de petits mobiliers financés par l'APEL, nous sommes heureux d'ouvrir cette nouvelle salle de l'école sur les temps de récréation où petits et grands peuvent s'y retrouver pour partager de beaux moments de lecture.

Cette salle servira également pour les cours de musique (violin et violoncelle) dispensés par Van Hien le mardi et le jeudi. Les cours

reprendront finalement au retour des vacances de la Toussaint avec deux cours par semaine pour les 5 classes concernées.

PROJET CHORALE à l'école



Un temps de chorale va être proposé également tous les lundis midis dans cette salle aux élèves de CE2, CM1 et de CM2, animé par Hélène CLOAREC, enseignante de GS/CP bilingue. Deux séances d'essai vont être proposées aux enfants volontaires. Ce temps de chorale aura lieu de **13h à 13h30** au sein de l'école, il débutera **après les vacances de la Toussaint**. Les enfants mangeront plus tôt à la cantine et seront ramenés pour 13h à l'école.

Le lien d'inscription a été envoyé par mail aux parents concernés.

VIDEO ECOLE

Un vidéaste viendra filmer l'école le **MARDI 15 OCTOBRE** au matin (et peut-être le JEUDI 17 OCTOBRE après-midi) afin de réaliser un petit clip de 2-3 minutes sur l'école en mettant en avant notre pédagogie et nos différents projets. Il passera dans toutes les classes. Merci de me renvoyer un petit mail (mettre en copie l'enseignant de votre enfant) si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit filmé durant ces temps.

Un grand merci à vous pour votre coopération.



ASSURANCE (rappel)

Tout enfant inscrit à l'école Arzmael est couvert en individuelle accident pour les activités scolaires et extrascolaires par la Mutuelle Saint Christophe.

Un espace parents est disponible sur le site de la MSC notamment pour télécharger une attestation ou déclarer un sinistre survenant hors temps scolaire (exemple : lunettes cassées chez un copain...)

<http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/>

Ainsi, si votre enfant casse ses lunettes à la maison ou chez un copain, vous pouvez effectuer vous-même votre déclaration en ligne 24h sur 24, 7 jours sur 7.

INFORMATIONS ABSENCE

Les personnes responsables s'engagent au respect des horaires de l'établissement scolaire.

Pour rappel, l'école **ferme ses portes à 8h45 et ne ré ouvre qu'à 12h**. Aucun enfant mangeant à la maison, ne doit être déposé, avant 13h20 dans la cour de l'école.

Pour le bon fonctionnement de l'établissement, merci de respecter impérativement ces horaires.

Les retards doivent être exceptionnels et justifiés.

En cas d'absence, les parents doivent impérativement prévenir l'école le matin même avant 8 h 45 (par téléphone ou par mail) en indiquant le motif. Les parents feront connaître, rapidement, le motif de l'absence par écrit et avec production, le cas échéant, d'un certificat médical notamment en cas de maladie contagieuse.

À compter de quatre demi-journées d'absences sans motif légitime ni excuses valables durant le mois, la cheffe d'établissement saisira l'Inspection Académique.

Des autorisations d'absences occasionnelles peuvent être accordées par la directrice, sur demande écrite des personnes responsables, pour répondre à des obligations de caractère exceptionnel. Si vous êtes en retard à l'heure de midi, les enseignants peuvent décider de conduire votre enfant à la cantine. Si vous êtes en retard le soir, votre enfant sera conduit à la maison de l'Enfance.

Merci de votre compréhension.

SCOLARISATION DES ELEVES HANDICAPES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, des enseignants référents sont nommés afin d'assurer la cohérence des projets de scolarisation des élèves handicapés dans les écoles « ordinaires ».

Chaque établissement scolaire est en lien avec un enseignant référent qui :

- Reçoit les familles qui souhaitent être renseignées sur les possibilités de scolarisation des enfants handicapés.
- Conseille les familles sur les démarches à effectuer auprès de la Maison Départementale des personnes Handicapées (MDPH)
- Réalise chaque année une évaluation du projet personnalisé de scolarisation (PPS) dans le cadre d'une réunion d'équipe de suivi de scolarisation (ESS) réunissant la famille, l'équipe pédagogique et les partenaires extérieurs.

L'enseignant référent adresse un compte-rendu de cette rencontre à la MDPH.

Pour notre établissement, l'enseignant référent est :

- Madame **Chrystèle VINCE**
chrystele.vince@enseignement-catholique.bzh

SECURITE

Des exercices de sécurité (incendie, PPMS...) auront lieu suivant la réglementation en vigueur.

Mardi 8 octobre, un exercice incendie aura lieu dans l'école.

Vendredi 18 octobre, un exercice PPMS situation intrusion (plan particulier de mise en sécurité) sera effectué à 9h30. Vous ne pourrez accéder à l'école durant ce temps (environ 15 minutes).

L'exercice sera expliqué au préalable aux élèves. L'objectif est que les enfants arrivent à se cacher, à se taire pendant plusieurs minutes dans la classe ou dans le lieu dans lequel ils se trouvent.

Les années passées, cet exercice s'est toujours très bien déroulé.

➤ DATES IMPORTANTES (à noter dans vos agendas) :



MARDI 12 NOVEMBRE : Assemblée générale des deux associations APEL- OGEC à 20h30 (classe de CM1, bâtiment du haut).

DIMANCHE 8 DECEMBRE : TRAIL « les ribines de l'Aber Idult » organisé par l'école.